



RETOUR AUX CHAMPS : expérimentation d'un parcours de collecte et traitement de biodéchets en Sisteronais-Buëch



Appels à projet Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage 2021-2023

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
1 place de la République
04200 SISTERON

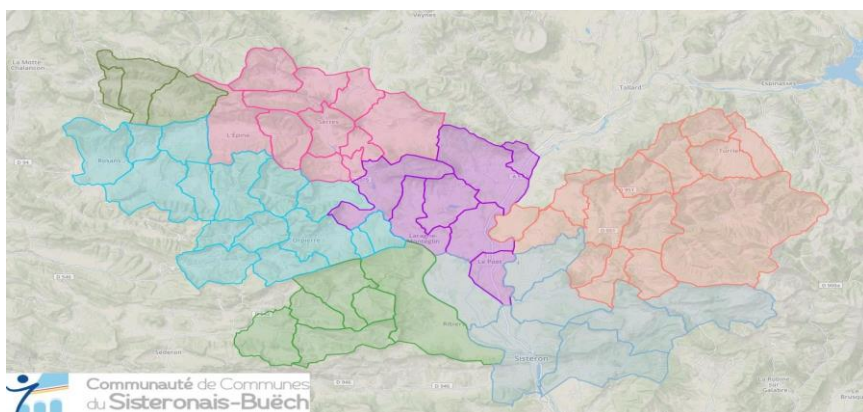
M. Daniel SPAGNOU

Président

environnement@sisteronais-buech.fr / Tel : 04 92 66 25 49

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (CCSB) est issue de la fusion à compter du 1er janvier 2017 de 7 intercommunalités des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et de La Drôme. La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch regroupe, un total de 24 500 habitants (données INSEE 2014), répartis sur 60 communes et 1 400 km².



La CCSB dispose de la compétence collecte, transport et traitement en matière de déchets. En la matière, la collectivité gère 12 500 tonnes de déchets collectés sur l'un des 1 700 points de collecte. Elle collecte notamment, 6 800 tonnes d'ordures ménagères. Sur ces dernières, la caractérisation réalisée en 2018 montre qu'il y a un gisement potentiel de 2 200 tonnes de biodéchets (environ 33 %). Le souci majeur étant qu'il n'existe actuellement pas de solution de traitement de proximité de ces déchets potentiellement valorisables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le projet de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch vise à définir un ou des parcours de collecte et de traitement de proximité des biodéchets. L'enjeu est ici double, avec :

- l'identification et la mise en place d'un dispositif de traitement de biodéchets en liaison avec le milieu agricole (co-compostage en bout de champs ou autre) ou compostage de proximité
- l'expérimentation d'un parcours opérationnel de collecte en point de regroupement pour les biodéchets.

Objectifs quantitatifs

Dans un souci d'économie circulaire le parti prit du travail en liaison avec le tissu productif agricole constitue pour la collectivité un objectif clé dans l'identification d'une solution de traitement des biodéchets des usagers du Sisteronais-Buëch. Ce dernier n'est pas exclusif et vient en complément afin d'atteindre une masse critique en matière quantitative pour le traitement qui doit être identifié pour répondre aux objectifs de réduction des tonnages de déchets enfouis que se fixe la collectivité.

Sur la phase de test : 60 à 100 tonnes de biodéchets collectés et traités / an

Résultats quantitatifs

Déploiement de **9 composteurs** sur la zone de test de Laragne-Montéglin, autour de la réorganisation de la logique de collecte de l'ensemble des déchets avec comme résultats :

- ✓ suppression de 37 points de collecte « isolés » d'ordures ménagères
- ✓ création de **9 Points d'Apports Volontaires complet** (OM, Emballages, Verre, Papiers, Composteurs grutables).
- ✓ en terme de collecte sur la zone de test des composteurs grutables :
 - ➔ diminution de 14 % des OM collectés (- 48 tonnes/an) ;
 - ➔ augmentation de la collecte des emballages de 160 % (+ 20,9 tonnes/an) ;
 - ➔ augmentation de la collecte du Verre de 76 % (+ 7,7 tonnes/an)
 - ➔ collecte de biodéchets dans les composteurs grutable (14,94 tonnes/an uniquement sur l'année 2024 – 9 mois)
- ✓ Installation de **38 aires de compostages partagés** sur le territoire de la CCSB, avec un évitement de déchets enfouis évalués à 137 tonnes / an (2024) par rapport à la situation initiale (fonte de la part et du tonnage des biodéchets dans les caractérisations + baisse des bons de pesées).

Résultats qualitatifs

D'un point de vu qualitatif le projet a permis de redonner une dynamique positive dans la stratégie de collecte/prévention des déchets de la collectivité.

Le projet, en plus d'être une opportunité d'expérimentations techniques ; a permis de faire évoluer les stratégies de communication et de travail de terrain. L'objet du

biodéchets qui restait jusqu'alors assez marginal sur le territoire (en image et en opération) est devenu le cœur du travail et de l'action de la collectivité.

La relation avec les usagers s'est transformée vers plus de proximité et de dialogue.

La relation avec les communes du territoire a évolué aussi dans la coordination des actions de gestions des aires de compostage et dans la communication avec l'usager.

Plus globalement, le service de gestion des déchets de la collectivité s'est vu « modernisé » par cette approche globale, voir intégrale, impulsée par la mise en œuvre du projet.

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Depuis près de 10 ans le Sisteronais-Buëch s'inscrit dans une série d'opérations de prévention de la production des déchets, dont le soutien au développement du compostage domestique est un axe fort. Malgré tout, les différentes opérations de caractérisations menées sur nos collectes d'ordures ménagères (2009, 2011 ; 2013 ; 2016 ; 2018) montrent toujours le même résultat : 34 % des déchets enfouis sont des biodéchets.

Ainsi, le gisement annuel de biodéchets restant à valoriser est estimé à 86 kg/habitant.

Sur la base de ce constat, où le compostage individuel, le compostage partagé, le compostage de village... ; ne permettent pas de réduire à eux-seuls les grandes masses en jeu ; la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch souhaite compléter sa stratégie en identifiant de nouvelles solutions de valorisation en articulation avec ces solutions « historiques ».

Profitant ainsi de l'évolution réglementaire en la matière et des différents travaux en cours (autour des déchets verts ou du gaspillage alimentaires notamment), la collectivité souhaite :

- analyser les potentiels identifiés autour du co-compostage et du traitement de proximité pour ce qui concerne le traitement,
- expérimenter de nouvelles stratégies d'implications des acteurs et usagers du service de collecte/traitement des déchets,
- définir des parcours de récupération des biodéchets en point de regroupement pour les ménages,
- valider une stratégie de collecte et de traitement de proximité des biodéchets,
- évaluer et expérimenter les complémentarités de ce dispositif avec les solutions de compostages de proximité en cours de déploiement.

Dans le cadre du projet, il s'agira tout d'abord de mener une étude sur le sujet de la collecte et du traitement adaptée à aux contraintes opérationnelles et structurelles de la CCSB. Celle-ci doit permettre d'identifier des scénarii d'organisation dont une phase de test pourrait avoir lieu sur un secteur. A ce jour, la commune de Laragne-Montéglin est pressentie pour porter l'expérimentation de collecte des biodéchets en porte à porte du projet : quartier des Aurelles et des Hauts de Plaine. L'intérêt particulier porté à ce secteur repose sur les critères suivants :

- quartier résidentiel mêlant des habitations individuelles avec jardins (47 habitations) et de l'habitat collectif (64 appartements sociaux)
- présence du Collège de Laragne et dont les cuisines s'inscrivent dès à présent dans une démarche « zéro gaspillage alimentaire »
- présence d'un Gymnase communal occupé pour de nombreuses manifestations sportives et culturelles ;
- présence d'une crèche et du restaurant scolaire de la commune impliqués dans une démarche « zéro gaspillage alimentaire »,
- présence de l'Hôpital Spécialisé de Laragne avec sa cuisine centrale, pour laquelle la CCSB accompagne la mise en place d'une solution de compostage des biodéchets sur site,

Afin de compléter ce dispositif, une solution de récupération en point de regroupement sur des noyaux villageois en proximité de Laragne doit permettre d'augmenter le gisement collecté en étendant le périmètre et le nombre d'habitants concernés. L'étude permettra de calibrer à la fois le dispositif final de l'expérimentation notamment vis-à-vis des capacités de traitement identifiées.

Planning

Fin 2020 et année 2021 :

Identification du parcours et de la méthode / Identification des moyens de traitement

Préparation du parcours de collecte et travail avec les relais et la population de la zone test

2022-2023 :

Lancement de l'expérimentation et suivi pour corrections du parcours de collecte/valorisation

Retours d'expérience / identification des modèles de gestion adaptés

Fin 2024 : production d'un livrable pratique et démarrage d'une mise en œuvre du parcours pluriannuelle à compter de 2024

Moyens humains

- le Responsable du Service de Collecte et de Traitement (suivi général et coordination des opérations, suivi de l'étude et des opérations test)

- agent administratif contractuel (Valérie Monnin et Salima Rouag) pour assurer le travail de suivi administratif et financier du projet, le suivi des conventions de partenariats et de terrain

- le Chef d'équipe du service collecte (pour le suivi de terrain de l'expérimentation notamment du traitement des biodéchets)

- 3 chauffeurs polyvalents de la régie de collecte de la collectivité (pour la mise en œuvre opérationnelle de l'expérimentation)

- 1 agent contractuel de terrain pour le suivi opérationnel et qualitatif de terrain (Magali Cabaille); et la mise en place des actions de communications auprès des usagers.

Moyens financiers	260 000 euros HT
Moyens techniques	Matériel de collecte de la CCSB ; conteneurs de précollecte et outillage divers (châssis de transport des composteurs ; brasse-compost ; sonde de relevé de température etc.) ; matériel de compostage (à identifier)
Partenaires mobilisés	Région Sud + Commune de Laragne-Montéglin + OPHLM 05 + CHS Laragne + associations sportives utilisatrices du Gymnase des Aurelles

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Les principaux facteurs de réussite du projet résidents dans :

- ✓ le travail de coordination avec l'ensemble des services et acteurs impliqués dans la zone de test (Mairie, Gestionnaires OPH, Associations de quartiers, professionnels concernés etc.) ;
- ✓ le travail de terrain régulier des agents en charge de la prévention et des agents techniques de collecte (suivi, contrôle, communication etc) ;
- ✓ la bonne implantation des dispositifs sur les cheminements des usagers, notamment en liaison avec la réorganisation complète des dispositifs de pré collecte.

Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées sur l'ensemble du projet auront été :

- ➔ dans la coordination des actions de communication de terrain, entre les services communaux et intercommunaux (liaison entre la propreté urbaine, la police municipale et le service collecte), notamment pour la gestion des dépôts sauvages en pied de bacs.
- ➔ l'analyse des pratiques des usagers au fil de l'expérimentation qui n'ont pas été linéaires dans l'usage des composteurs (grutables et/ou partagés) ;
- ➔ les procédures liées à l'obtention de l'agrément sanitaire de la plateforme de compostage qui se sont faites « chemin faisant » avec les services sanitaires départementaux.

Recommandations

Les éléments à privilégier dans le développement de ces opérations sont essentiellement autour de 3 aspects :

- ➔ le travail préparatoire avec l'ensemble des parties prenantes dont le travail transversal et continu de communication / mobilisation ;
- ➔ le travail de définition des implantations et de concertation autour de celles-ci qui reste primordial pour assurer la meilleure utilisation possible des équipements ;
- ➔ le travail de suivi et d'évaluation/correction à mener tout au long de la durée de vie du projet afin de ne pas laisser la situation se dégrader le cas échéant.